

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le sixième jour du mois de juin en l'an deux mille vingt-deux, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Stéphane Dion

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Mme Mylène Neault
M. Marc-Olivier Habel
Mme Mélanie Picard
M. Alex Papineau
Mme Carmen Demers
Mme Sophie Côté

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et greffière-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen

1. Mot du Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal - Séance ordinaire du 02 mai 2022
4. Période de déclarations et de questions du conseil municipal
5. Première période de questions du public et les questions reçues par courriel
6. Municipalité de Sainte-Croix
 - 6.1- Comptes à payer
 - 6.2- Rapport du maire sur les états financiers 2021
 - 6.3- Modification au Règlement d'emprunt numéro 658-2022 (financement programme de réhabilitation de l'environnement)
 - 6.4- Comité ad hoc Transformation et valorisation de l'église de Sainte-Croix – Dépôt des procès-verbaux du 26 avril 2022 et du 17 mai 2022
 - 6.5- Demande au Programme CAPCHA - Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches
 - 6.6- Demande au Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux – Conseil du patrimoine religieux du Québec
 - 6.7- Comité pour l'utilisation des pistes de course sur le territoire – Dépôt du procès-verbal du 28 avril 2022
 - 6.8- Promesse d'achat d'équipements de conditionnement physique
 - 6.9- Création d'un poste transitoire de préposé à l'entretien des réseaux et à la voirie
 - 6.10- Modification au poste du deuxième agent de bureau
 - 6.11- Engagement de Mme Karine Tessier, directrice des communications
 - Règlement n° 671-2022 aux fins de modifier l'article 4 du Règlement n° 651-2021 concernant la tenue des séances du conseil municipal
 - 6.12- Adoption
 - Règlement d'emprunt n° 672-2022 concernant des travaux d'agrandissement du garage municipal ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés aux fins d'abroger le Règlement d'emprunt n° 661-2022
 - 6.13- Adoption
7. Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - 7.1- Comptes à payer
 - 7.2- Tarification 2022-2023

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

- 7.3- Création d'un poste transitoire de préposé à la maintenance centre et loisirs
- 8. Service des incendies de Sainte-Croix
 - 8.1. Démission de M. Guy Gagnon, pompier volontaire
 - 8.2. Habits de protection - Soumission(s) et octroi de contrat
- 9. Service de premiers répondants de Sainte-Croix
 - 9.1. Démission de M. Marin Lafleur, directeur
 - 9.2. Nomination de M. Marcel Daigle, directeur
- 10. Voirie
 - Prolongement de la rue Barbin
 - 10.1. Mandat - Étude préliminaire

 - Entretien des espaces verts
 - 10.2. Contrat de gré à gré - Modification
- 11. Hygiène du milieu
 - Émissaires rues Barbin et Auger
 - 11.1. Honoraires professionnels n° 2 (Groupe Conseil CHG inc.)

 - Usine d'eau potable à Saint-Édouard
 - 11.2. Honoraires professionnels n° 1 (Turcotte 1989 inc.)
- 12. Aménagement/urbanisme/développement
 - 12.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 mai 2022

 - Dérogation mineure
 - 12.2. Dossier M. Patrice Poulin et Mme Carole Nadeau, lots 3 591 647, 3 591 645 et 3 591 646
 - 12.3. Dossier Ferme Chandrie enr., M. Adrien Faucher, lot 3 590 837

 - Règlement n° 670-2022 aux fins de modifier le Règlement n° 389-2007 intitulé « Règlement de zonage » de façon à modifier l'article 2.2.2.1 intitulé « Classe commerce et service associés à l'usage habitation (Ca) »
 - 12.4. Adoption
- 13. Loisirs et culture
 - Fête nationale du Québec
 - 13.1. Feux d'artifice - Soumission(s) et octroi de contrat
 - 13.2. Demande autorisation spéciale
- 14. Deuxième période de questions du public et les questions reçues sur Facebook

Levée de l'assemblée

MOT DU MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, annonce qu'il a accepté de relever un nouveau défi professionnel. À compter du 13 juin 2022, Monsieur Dion sera le nouveau directeur général de la municipalité de Laurier-Station.

140-2022

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

141-2022

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MAI 2022

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 02 mai 2022 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Mme Sophie Côté : Rappel de l'offre d'emploi pour des moniteurs(trices) pour le terrain de jeux car nous avons encore 15 enfants sur la liste d'attente.
- Mme Mylène Neault : Rappel que l'activité de la Fête nationale du Québec aura lieu le 24 juin 2022 dès 13h00.
- M. Stéphane Dion : Rencontre avec le MTQ en mai dernier concernant la rue Principale, rencontre avec le Centre de services scolaires des Navigateurs concernant les modifications à apporter pour la protection des élèves qui circulent à pied et annonce de la décision de la Cour Supérieure à l'effet de rejeter la requête du Regroupement des citoyens contre le bruit ainsi qu'une invitation à siéger au comité nommé.
- Mme Carmen Demers : Mention des portes ouvertes au Domaine Joly-De Lotbinière du 5 juin 2022 (Fête de la forêt) et du 3 juillet prochain (Le fleuve St-Laurent).
- M. Marc-Olivier Habel : Rappel à la prudence durant les travaux de réfection de la rue Hamel.
- M. Stéphane Dion et Mme Mélanie Picard ont souligné le centième anniversaire de mesdames Léna Blanchet et Jeanne Hamel à la Cité des Étoiles le 7 juin 2022 avec remise de bouquets de fleurs.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

- Aucune question du public et par courriel.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

COMPTES À PAYER

142-2022

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MAI 2022

SALAIRES BRUTS DU 24 AVRIL AU 28 MAI 2022	MAIRE & CONSEILLERS	328.52
	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	27 203.19
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	28 485.10
	AVANTAGES SOCIAUX	10 908.13
	SOUS-TOTAL	66 924.94

INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE MAI 2022

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	13 707.85
	TOTAL	80 632.79

COMPTES PAYÉS DE MAI 2022 – RATIFICATION

AGENCE DU REVENU DU CANADA	120.35	
219000499 AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	120.35	FRAIS COTISATIONS RETENUES À LA SOURCE 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	4 408.80	
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	13.88	ACCUEIL NOUVELLE EMPLOYÉE
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	170.13	RALLYE ACTIVITÉ DE PÂQUES
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	100.00	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	200.00	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	137.96	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	115.90	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	54.62	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	183.75	ESSENCE INCENDIE
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	171.86	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	181.31	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	192.06	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	114.00	DIESEL KUBOTA

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	195.00	ESSENCE SAVANA
23200631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	81.00	ESSENCE VTT
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	130.50	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	132.14	ESSENCE SILVERADO
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	1 448.55	ADOBE - ABOONNEMENT MONTAGE GRAPHIQUE
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	22.70	CÂBLE HDMI
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	124.58	SUPPORT PORTABLE
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	332.84	ÉCOUTEUR & ADAPAPTEUR
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	55.50	DEMANDE PERMIS ALCOOL FÊTE NATIONALE
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	88.52	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	162.00	ESSENCE SAVANA
BC2 GROUPE CONSEIL INC.		5 601.58	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 601.58	SERVICE D'URBANISME DU 28 MARS AU 29 AVRIL 2022
BUROPRO CITATION INC.		745.31	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	335.86	CHEMISES, MARQUEURS, TROMBONES, PERFORATEUR, AGRAFES, CARTOUCHE ET TAMBOUR D'IMPRIMANTE & CORRECTEUR
232000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	73.08	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	5.47	AGRAFES
232000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	92.40	CHEMISES & AGRAFES
232000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	28.27	BATTERIES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	210.23	CARTOUCHE & TAMBOUR D'IMPRIMANTE
CAPITALE EN FÊTE		1 012.47	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	1 012.47	JEUX GONFLABLES FÊTE NATIONALE 1/2
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		240.30	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	240.30	REMISE AVRIL 2022
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		7 276.26	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	7 276.26	SEL POUR ADOUCISSEURS
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		14 532.79	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	4 639.24	REMBOURSEMENT DÉPÔT DÉNEIGEMENT TROTTOIRS SAISONS 2017 À 2022
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	6 125.24	REMBOURSEMENT DÉPÔT DÉNEIGEMENT RUES MUNICIPALES SAISONS 2017 À 2022
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	3 768.31	REMBOURSEMENT DÉPÔT DÉNEIGEMENT CÔTE DU BATEAU SAISONS 2017 À 2022
GLS DICOM EXPRESS		26.99	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	14.87	FRAIS TRANSPORT CLÉ PORTE CENTRALE
270120526	ENTR. MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	12.12	FRAIS TRANSPORT ROTAMÈTRE
GUYANNE MALLET		194.02	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	194.02	MASCOTTES FÊTE NATIONALE
HOME HARDWARE		347.42	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	83.69	TEINTURE BANCS SENTIERS PLEIN-AIR
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	125.45	NETTOYEUR, COLLE & TUILE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	9.18	CLÉ
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	9.18	PIÈCE REMORQUE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	101.56	ACHATS DIVERS POUR INSTALLATION FILETS BASEBALL
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	9.18	ATTACHES POUR FILETS SOCCER
5513100000	COMPTES A PAYER	9.18	CLÉS
HYDRO-QUEBEC		10 011.86	
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	1 228.15	SERVICE MARS & AVRIL 2022
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	259.32	SERVICE MARS & AVRIL 2022
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	705.76	SERVICE MARS & AVRIL 2022
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	48.32	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-APRIL 2022
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	1 452.66	SERVICE MARS & AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	36.94	SERVICE MARS & AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	23.31	SERVICE AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	38.65	SERVICE AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.47	SERVICE MARS & AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	43.47	SERVICE MARS & AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	916.46	SERVICE AVRIL 2022
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	126.01	SERVICE AVRIL 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.47	SERVICE MARS & AVRIL 2022
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 884.64	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2022
241200681	ELECTRICITE U'EAU POT. 786712	2 168.30	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2022
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 036.93	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2022
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		91.98	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.98	ENVELOPPES
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		7 808.38	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	7 808.38	REMBOURSEMENT DÉPÔT PONCEAUX (RANG ST-CHARLES & PETIT-VILLAGE) 2021
M.R.C. DE LOTBINIERE		41 324.38	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 883.58	QUOTE-PART D'ÉVALUATION 2022 5/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 228.72	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT SANITAIRES 2022 5/12
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	15 189.39	QUOTE-PART ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2022 2/4
211002951	QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	11 022.69	QUOTE-PART DÉVELOPPEMENT 2022 2/4
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		19 155.68	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 212.83	REMISE AVRIL 2022
5513825000	RQAP A PAYER	1 143.73	REMISE AVRIL 2022
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	3 058.03	REMISE AVRIL 2022
5513850000	R.R.Q. A PAYER	6 921.44	REMISE AVRIL 2022
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	820.00	REMISE AVRIL 2022
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 999.65	REMISE AVRIL 2022
MINISTRE DES FINANCES		66.05	
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	9.77	FRAIS TRANSPORT DRAPEAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	56.28	DRAPEAU OFFICIEL
P.AUBUT INC.		146.02	
270120526	ENTR. MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	146.02	CLÉ PORTE CENTRALE
PAGES JAUNES		140.10	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	140.10	SERVICE MAI 2022
PITNEY BOWES CANADA		160.94	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	160.94	CARTOUCHE D'ENCRE TIMBREUSE
POSTES CANADA		180.43	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	180.43	AVIS NO. 316
PREVIMED INC.		102.00	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	102.00	REMPLISSAGE CYLINDRES OXYGÈNE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		6 752.22	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 402.58	REMISE AVRIL 2022
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	820.00	REMISE AVRIL 2022
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	4 529.64	REMISE AVRIL 2022
REVENU QUÉBEC		769.61	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	769.61	FRAIS COTISATIONS RETENUES À LA SOURCE 2022
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		2 788.53	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 788.53	POLICE NO. 48842 AVRIL 2022
SOPHIE BERNIER		34.50	
123432000	DISTRIBUTION BAG ET BARIL, ETC	34.50	REMBOURSEMENT BARIL D'EAU NON LIVRÉ
TELU COMMUNICATIONS INC.		420.91	
241200331	TELEPHONE - U'EAU 796-2180	120.18	SERVICE AVRIL 2022
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	73.40	SERVICE MAI 2022
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.47	SERVICE MAI 2022
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.48	SERVICE MAI 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.47	SERVICE MAI 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.46	SERVICE MAI 2022
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	45.45	SERVICE MAI 2022
TELU MOBILITE		246.32	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.49	SERVICE MAI 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	60.26	SERVICE MAI 2022
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE MAI 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.02	SERVICE MAI 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	58.02	SERVICE MAI 2022
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE MAI 2022
TELU MOBILITE		316.06	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.77	SERVICE MAI 2022
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	105.60	SERVICE MAI 2022
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	128.93	SERVICE MAI 2022
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.76	SERVICE MAI 2022
VIDÉOTRON LTÉE		203.40	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.23	SERVICE JUIN 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.22	SERVICE JUIN 2022
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.22	SERVICE JUIN 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE JUIN 2022
VISA DESJARDINS		149.41	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	149.41	ACHAT LOGICIEL ANTIDOTE

TOTAL : 125 375.07 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

COMPTES À PAYER DE MAI 2022

9235-0669 QUÉBEC INC.		344.87	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	344.87	INSTALLATION SYSTÈME DE CASCADE (3)
AREO-FEU LTEE		809.71	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	809.71	ACHAT BOTTES POMPIERS (3)
ATELIER GENYTECH INC.		2 028.69	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	594.64	INSPECTION BI-ANNUELLE CAMION # 911
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	419.64	INSPECTION BI-ANNUELLE CAMION # 411
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	299.71	INSPECTION BI-ANNUELLE CAMION # 711
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	695.01	REPLACER TUYAU D'ÉCHAPPEMENT CAMION # 711
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	19.69	ACHAT PRISE ET DOUILLE REMORQUE
BIONEST		3 647.88	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	303.99	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 519.95	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 519.95	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	303.99	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BLAIS GHISLAIN, LAMARRE NANCY		122.00	
5513100000	COMPTES A PAYER	122.00	REMBOURS. DE TAXES 2021-2022
BUROPRO CITATION INC.		1 411.95	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	1 052.89	PAPIER PHOTOCOPIEUR, ÉLASTIQUES & CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
261000670	URBANISME - PAPETERIES	66.25	CHEMISES SUSPENDUES
232000670	PAPETERIE - FOUR., IMP - LIVRES	189.11	CHEMISES SUSPENDUES & POCHETTES
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	21.81	POCNETTES À PLASTIFIER
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	27.82	CÂBLE HDMI POUR PROJECTEUR LOISIRS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	76.47	ÉTIQUETTES & FEUILLETES AUTOCOLLANTS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-24.40	CRÉDIT POCHETTES
CLÔTURE ALPHA INC.		5 824.21	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	5 824.21	CÔTURE JONCTION (RUES LEMAY & BOURQUE)
DAIGLE, MARCEL		250.00	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	250.00	ACHAT BOIS POUR FÊTE NATIONALE
DENEIGEMENT LAURIER INC.		2 828.39	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 828.39	NIVELEZ LES RANGS EN GRAVIER
ÉQUIPRO LOCATION ET VENTE D'OUTILS		407.19	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	316.18	LOCATION NACELLE POUR FILETS BASEBALL
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	91.01	VESTES DE SÉCURITÉ
EUROFINS ENVIRONEX		1 421.68	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	494.97	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	142.00	ANALYSE DES EAUX USÉES
241200411	ANALYSE DE L'EAU	671.45	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	113.26	ANALYSE DES EAUX USÉES
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		344.92	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	172.46	BRIS D'AQUEDUC (RUE DU BATEAU)
222001521	ENTR. & REP. - BORNE FONTAINE	172.46	RÉPARER VANNE (3E RANG OUEST)
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		42.70	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	42.70	AVIS DE MUTATION
FORMATION GROUPE MÉDIC		105.48	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	105.48	MASQUES N-95
GÉRARD BOURBEAU & FILS INC.		525.83	
269000959	PART. - VILLE / VILLAGE FLEURIS	525.83	ACHAT FLEURS
GIROUX ARPENTAGE INC.		1 034.78	
2305050721	AMELIOR. INSTALL. RESEAU EGOUT	1 034.78	SERVITUDES ÉCOLES SECONDAIRE & PRIMAIRE
GLS DICOM EXPRESS		40.50	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	23.84	TRANSPORT ÉQUIPEMENT POMPIERS
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	16.66	TRANSPORT TELEPHONE CONFÉRENCE MAIRE
HOME HARDWARE		1 968.63	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	171.35	NETTOYEUR, PINCEAUX & PEINTURE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	205.64	ADHÉSIF & VIS BOÎTES À FLEURS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	22.99	RUBAN À MESURER
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	221.75	DÉVIDOIR, PISTOLET & TUYAU
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	31.03	RÂTEAU À FEUILLES
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	13.76	CLÉS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	86.18	PEINTURE ORANGE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	83.54	ACHATS DIVERS ENTRETIEN (PARC JEAN-GUY-FOURNIER)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	58.60	GANTS & GRAISSE
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	67.84	PIÈCES DE SERRURERIE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	32.16	ACHATS DIVERS ENTRETIEN (PARC JEAN-GUY-FOURNIER)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	9.84	MAILLON RAPIDE
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	118.34	CHAMOIS & PEINTURE
223100526	ENTR. - MACH/ OUTILL/ EQUIP.	96.51	BOÎTES RANGEMENT
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	5.97	PIÈCE POUR FIXER TOILETTE (PARC GÉRARD-CHABOT)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	46.19	TÔLE BOÎTES À FLEURS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	65.52	PEINTURE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	-25.28	CRÉDIT CORDE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	17.68	MÈCHES
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	639.02	QUINCAILLERIE POUR ESTRADES BASEBALL
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		155.22	
270192340	ACTIVITÉS CLUB DES CHAMPIGNONS	155.22	IMPRESSION NOTES DE COURS CLUB DES CHAMPIGNONS
ISARTA INC.		218.45	
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	218.45	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI
LAROSE & FILS LTEE		440.27	
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	440.27	PRODUITS D'ENTRETIEN
LE LAURIER VERT INC.		718.59	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	718.59	NETTOYAGE DE TROTTOIR
LECOMPTE MARTIN		1 931.53	
5513100000	COMPTES A PAYER	1 931.53	REMBOURSEMENT TAXES PAYÉES EN TROP 2022
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		453.87	
233002443	ÉPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN	200.92	ÉPANDAGE ABRASIF BRIS D'AQUEDUC (RUE HAMEL)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	252.95	DÉPLACER DES LILAS (JARDIN DES TULIPES & LILAS)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		4 173.02	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 173.02	BALAYER LES RUES
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		816.51	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	346.38	ENLEVER CHENILLES ET METTRE LES ROUES & GRAISSAGE
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	409.26	CHAÎNE POUR SCIE DE SAUVETAGE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	34.49	LOCATION FENDEUSE
232000526	ENT. ET REP. MACH/OUTILL/EQU.	28.68	CHANGER BOUGIE BALAI MÉCANIQUE
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	-2.30	CRÉDIT FUSIBLE VTT
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		966.11	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	284.81	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	84.95	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	74.39	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	141.54	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	91.19	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	15.70	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	216.93	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	56.60	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		1 148.40	
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	1 148.40	ACHAT DE BACS BRUNS & PETITS BACS
M.R.C. DE LOTBINIERE - PROJET CAP CHA		875.00	
219000411	SERV.PROFESSIONNEL - INGENIEUR	875.00	HON. PROF. CARNET DE SANTÉ PROJET TRANSFORMATION ET VALORISATION DE L'ÉGLISE
MEUNERIE GERARD SOUCY INC.		96.58	
270151522	ENT AUTRE PARC/DÉTENTE,FALAISE	96.58	MÉLANGE GAZON (PARC GÉRARD-CHABOT)
MILOT, STEPHANE		586.56	
232000310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - VOIRIE	11.70	FRAIS DÉPLACEMENT MAI 2022
232000526	ENT. ET REP. MACH/OUTILL/EQU.	574.86	OUTIL POUR PLANTER POTEAUX DE SIGNALISATION
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		5 676.40	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	215.58	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	143.72	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	5 317.10	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE		707.23	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	707.23	ENTRAIDE INCENDIE AU 6648, MARIE-VICTORIN (26-04-2022)
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		466.18	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	466.18	ENTRAIDE INCENDIE AU 6648, MARIE-VICTORIN (26-04-2022)
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		1 978.00	
252000970	PART. DÉFICIT O.M.H. (10%)	1 978.00	AJUSTEMENT DÉFICIT RÉEL 2019
PITNEY BOWES CANADA		206.27	
213000517	LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	206.27	LOCATION BALANCE DU 01-06-2021 AU 31-05-2022

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

PITNEYWORKS		2 299.50	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	2 299.50	RECHARGE TIMBRES
POLYCHEM		501.41	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	501.41	ROTAMÈTRE POUR ADOUCISSEURS
PRODUITS CAPITAL		129.64	
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	129.64	PRODUITS D'ENTRETIEN
RESTO-BAR LE CUBE		80.58	
222000310	DÉPLACEMENT & REPRE - INCENDIE	80.58	REPAS (INCENDIE À SAINT-ÉDOUARD 13-05-2022)
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 827.67	
551387000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	3 827.67	POLICE NO. 48842 MAI 2022
SANI BLEU		655.36	
270151526	MACHOUT AUTRES PARCS/DET. ETC	385.17	LOCATION TOILETTE (PARC GÉRARD-CHABOT)
270151526	MACHOUT AUTRES PARCS/DET. ETC	270.19	LOCATION TOILETTE (PARC DÉTENTE)
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		849.16	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	849.16	ENTRAIDE INCENDIE AU 236, RUE PICARD (20-04-2022)
SIGNALISATION LEVIS INC.		1 596.49	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	1 596.49	PANNEAUX DE REMPLACEMENT
STÉPHANE DION		186.50	
211000310	DÉPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	70.60	FRAIS DE DÉPLACEMENT AVRIL 2022
211000310	DÉPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	115.90	FRAIS DE DÉPLACEMENT MAI 2022
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		36.81	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	18.16	CRÈME À CAFÉ & EAU
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	11.67	CRÈME À CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	6.98	EAU
T.D.I. SENC (PEINTURE LIGNES PLUS)		1 121.01	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 121.01	PEINTURE POUR LIGNAGE TERRAINS SOCCER
TELUS COMMUNICATIONS INC.		120.18	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.18	SERVICE MAI 2022
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		493.92	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	493.92	PHOTOCOPIES DU 5-04 AU 3-05-2022
TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C. - SEAO		-351.68	
0233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	-117.22	CRÉDIT FACTURE 2589266
0233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	-117.22	CRÉDIT FACTURE 2589266
0233004443	ENLÈVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	-117.22	CRÉDIT FACTURE 2589266
URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES		812.89	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	243.02	FORMATION COORDONNATRICE T/JEUX
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	569.87	FORMATION ANIMATEURS(TRICES) T/JEUX

TOTAL : 57 133.04

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2022

RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2021

Monsieur Stéphane Dion commente et dépose le rapport du maire concernant les états financiers 2021 de la municipalité et du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc..

Le rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

143-2022

MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 658-2022 (FINANCEMENT PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT)

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt numéro 658-2022 ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement et décrétant un emprunt de 800 000 \$ à cette fin a été adopté par le conseil lors de la séance ordinaire du 07 février 2022 tenue à huis clos;

ATTENDU QU'il est requis que le deuxième alinéa de l'article 2 soit remplacé par un nouvel article 2.1 suivant :

« Le Conseil affecte au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, tous les deniers qui seront recouverts annuellement en remboursement de l'aide financière accordée en vertu du règlement numéro 657-2022 concernant un programme pour la réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations sceptiques joint en Annexe B. »

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'accepter la modification requise au règlement d'emprunt numéro 658-2022 et de transmettre la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour acceptation dudit règlement.

COMITÉ AD HOC TRANSFORMATION ET VALORISATION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX – DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU 26 AVRIL 2022 ET DU 17 MAI 2022

Dépôt par la directrice générale et greffière-trésorière de deux procès-verbaux du comité ad hoc Transformation et valorisation de l'église de Sainte-Croix tels que présentés, soit :

- 26 avril 2022
- 17 mai 2022

144-2022

DEMANDE AU PROGRAMME CAPCHA – CLINIQUE D'ARCHITECTURE PATRIMONIALE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU le projet de transformation et valorisation de l'église de Sainte-Croix et qu'il est requis de procéder à la mise à jour du carnet de santé dans la présente démarche;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

ATTENDU la demande annexée transmise au Programme CAPCHA, Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement de demander une aide financière au Programme CAPCHA pour la réalisation dudit carnet de santé.

QUE la dépense municipale de 875,00 \$ soit autorisée au poste budgétaire 59 13188 000 « Surplus affecté association loisirs ».

145-2022

DEMANDE AU PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTES EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX – CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

ATTENDU le projet de transformation et valorisation de l'église de Sainte-Croix et qu'il est requis de procéder à une étude de faisabilité dans la présente démarche;

ATTENDU la demande annexée transmise au Programme visant la requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux, Conseil du patrimoine religieux du Québec;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement de demander une aide financière au Programme visant la requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux, volet 1, pour la réalisation de ladite étude de faisabilité.

D'autoriser d'affecter cette dépense municipale de 10 899,00 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 03-41100-000 « surplus accumulé non affecté général ».

COMITÉ POUR L'UTILISATION DES PISTES DE COURSE SUR LE TERRITOIRE – DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2022

Dépôt par la directrice générale et greffière-trésorière du procès-verbal du comité pour l'utilisation des pistes de course sur le territoire tel que présenté, soit :

- 28 avril 2022

146-2022

PROMESSE D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

ATTENDU QUE la municipalité désire acquérir des équipements de conditionnement physique afin de permettre cette activité dans la programmation des loisirs municipaux;

ATTENDU la promesse d'achat à intervenir entre les parties concernées, soient M. Martin Deschêne et la municipalité de Sainte-Croix, pour le prix de 55 000,00 \$, en sus de toutes taxes applicables;

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'autoriser Mme France Dubuc, directrice générale, et M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à signer ladite promesse d'achat à intervenir;

D'autoriser d'affecter cette dépense du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 23-71102-000 « surplus accumulé non affecté général ».

147-2022

CRÉATION D'UN POSTE TRANSITOIRE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX ET À LA VOIRIE

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de créer un nouveau poste transitoire correspondant aux besoins de la municipalité afin de préparer la relève, favoriser le transfert des connaissances et pour permettre d'offrir un horaire de travail réduit aux employés ayant fait une demande de retraite progressive;

ATTENDU QUE ce nouveau poste de quarante (40) heures sera pour un salarié(e) régulier à temps complet de préposé(e) à l'entretien des réseaux et à la voirie pour la municipalité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

DESCRIPTION :

Horaire de travail : **Généralement** sur cinq (5) jours consécutifs de 8:00 à 17:00 heure, du lundi au vendredi.

DESCRIPTION DE TÂCHES

Titre :	Préposé à l'entretien des réseaux et à la voirie
Service :	Voirie
Supérieur immédiat :	Le directeur des travaux publics

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le préposé à l'entretien des réseaux et à la voirie voit à assurer toutes les opérations demandées pendant l'absence du titulaire principal du poste.

TÂCHES :

1. Opère tous les équipements concernant la station d'épuration des eaux usées, des stations de pompage sanitaires, de la station de distribution d'eau potable et l'usine de traitement d'eau potable (carte de compétence d'Emploi-Québec).
2. Mesure divers paramètres relatifs au traitement des eaux potables et usées, fait la lecture d'instruments, effectue les calculs nécessaires ajuste les dosages et compile les résultats dans des registres.
3. Applique un programme d'entretien préventif déjà établi pour chacun des équipements de la station d'épuration, des stations de pompage sanitaires et ceux concernés par l'eau potable (carte de compétence d'Emploi-Québec).
4. Analyse, interprète, solutionne et répare les anomalies reliées aux différents systèmes de mécaniques de procédés relatifs au traitement des eaux potables et usées.
5. Lorsqu'il lui sera demandé par son supérieur immédiat, il effectuera une garde en remplacement du titulaire principal ou sur rotation avec les autres employés attitrés. La garde s'effectue les soirs, les jours fériés et les fins de semaine (carte de compétence d'Emploi-Québec).
6. Effectue l'entretien général, les réparations, le ménage des bâtiments, des accessoires et des terrains municipaux.
7. Participe aux travaux reliés au réseau routier et à la signalisation.
8. Participe aux travaux reliés à l'aménagement paysager des espaces municipaux, à la plantation et à l'arrosage des végétaux.
9. Effectue la tonte de pelouse et le débroussaillage sur les terrains municipaux.
10. Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande de son supérieur immédiat.

EXIGENCES :

- Posséder le certificat de qualification pour le traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution.
- Autonomie, bonne condition physique, bonne dextérité manuelle, honnêteté, discrétion.
- Posséder l'attestation en santé et sécurité sur les chantiers de construction (SST).
- Permis de conduire de classe 5.
- Bonne connaissance des systèmes de mesures métriques et impériaux.

ATOUTS :

- Posséder la formation en secourisme en milieu de travail.
- Posséder l'attestation pour le travail en espace clos.
- Posséder le certificat de qualification pour le traitement des eaux usées par étangs aérés ou être disposé à suivre la formation.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Les candidats(es) peuvent être soumis(es) à des tests de qualifications.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unaniment de créer ledit poste à compter des présentes et de procéder à l’affichage requis.

148-2022

MODIFICATION AU POSTE DU DEUXIÈME AGENT DE BUREAU

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de modifier le deuxième poste d’agent de bureau de la convention collective des employés syndiqués en vigueur afin de répondre aux besoins de la municipalité et des loisirs;

ATTENDU la modification suivante :

Avant :

La semaine de travail du deuxième (2^e) agent de bureau à temps partiel est d’un maximum de vingt-cinq (25) heures par semaine, réparties par l’Employeur du lundi au vendredi inclusivement de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 pour les jours du lundi, mercredi et vendredi, et de 13 h à 16 h 30 pour les jours du mardi et du jeudi. Cette plage horaire peut être modifiée par l’Employeur pour rencontrer les besoins du service de secrétariat.

Après :

La semaine de travail du deuxième (2^e) agent de bureau à temps complet est d’un maximum de TRENTE-CINQ (35) heures par semaine, réparties par l’Employeur du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Cette plage horaire peut être modifiée par l’Employeur pour rencontrer les besoins du service de secrétariat. (Réception, administration et loisirs).

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Mylène Neault, et résolu unaniment de modifier ledit poste à compter des présentes et de procéder à l’affichage requis.

149-2022

ENGAGEMENT DE MME KARINE TESSIER, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS

ATTENDU QU’il est requis de procéder à l’engagement de Mme Karine Tessier à titre de directrice des communications à compter du 14 juin 2022 en remplacement de Mme Gabrielle Howard;

QU’une période de probation de 6 mois est en vigueur selon les normes du travail;

QUE le traitement salarial de Mme Karine Tessier sera de 56 025 \$, soit 1 077,40 \$/35 heures semaine;

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Alex Papineau, et résolu unaniment d’engager Mme Karine Tessier à titre de directrice des communications.

Les autres conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des employés cadres et que les congés de maladie soient au prorata du travail rémunéré.

RÈGLEMENT N° 671-2022 AUX FINS DE MODIFIER L’ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT N° 651-2021 CONCERNANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

150-2022

ADOPTION

CONSIDÉRANT l’article 4 « Tenue » du règlement numéro 651-2021 concernant la tenue des séances du conseil municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de modifier la date de la tenue de la séance du mois d’août 2022;

ATTENDU QU’il devient nécessaire d’effectuer cette modification par règlement afin de respecter les obligations du Code municipal du Québec;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le deuxième jour du mois de mai 2022 le projet de règlement 671-2022;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le deuxième jour du mois de mai 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : MYLÈNE NEAULT

APPUYÉ PAR : MÉLANIE PICARD

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 671-2022 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 671-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 671-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 672-2022 CONCERNANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N°661-2022

151-2022

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à des travaux d'agrandissement du garage municipal;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 357 456 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge le règlement d'emprunt n° 661-2022 qui n'a jamais été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour leur approbation, aux fins de modifier le projet et d'ajouter le coût de la réfection du revêtement extérieur du bâtiment;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le deuxième jour du mois de mai 2022 le projet de règlement 672-2022;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le deuxième jour du mois de mai 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : MARC-OLIVIER HABEL

APPUYÉ PAR : MÉLANIE PICARD

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 672-2022 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 672-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 672-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

152-2022

COMPTES À PAYER

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

Il est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRE DE MAI 2022

SALAIRES BRUTS DU 24 AVRIL AU 28 MAI 2022	ADMINISTRATION (DIRECTION)	2 157.26
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	3 949.58
	AVANTAGES SOCIAUX	1 036.60
	SOUS-TOTAL	7 143.44

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE MAI 2022

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	11.90
	TOTAL	7 155.34

COMPTES PAYÉS DE MAI 2022 – RATIFICATION

AGENCE DU REVENU DU CANADA	45.51	
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	45.51	FRAIS COTISATIONS RETENUES À LA SOURCE 2022
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	349.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	349.00	REMISE AVRIL 2022
COMMISSION DE LA SANTE ET	65.26	
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	65.26	FRAIS DE GESTION 2022
HYDRO-QUEBEC	5 790.76	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	5 790.76	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2022
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	7 136.44	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	398.30	REMISE AVRIL 2022
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	2 675.34	REMISE AVRIL 2022
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	240.00	REMISE AVRIL 2022
5513820000 RQAP A PAYER	320.44	REMISE AVRIL 2022
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	456.38	REMISE AVRIL 2022
5513850000 R.R.Q. A PAYER	3 045.98	REMISE AVRIL 2022
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	2 960.50	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	777.96	REMISE AVRIL 2022
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	240.00	REMISE AVRIL 2022
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 942.54	REMISE AVRIL 2022
REVENU QUÉBEC	323.55	
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	323.55	FRAIS COTISATIONS RETENUES À LA SOURCE 2022
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	189.26	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	189.26	POLICE NO. 48842 AVRIL 2022
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	109.23	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	109.23	SERVICE MAI 2022
TELUUS MOBILITÉ	198.10	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.08	SERVICE MAI 2022
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE MAI 2022
VISA DESJARDINS	2.66	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	2.66	FRAIS DE CRÉDIT
TOTAL : 17 170.27		

COMPTES À PAYER DE MAI 2022

CIMCO REFRIGERATION	834.76	
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	834.76	RÉPARER ÉLÉMENTS CHAUFFANTS DÉSHUMIDIFICATEUR
ÉRIC VACHON	388.80	
270125310 FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTA	388.80	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER À MAI 2022
FILTRE PLUS YG INC.	434.61	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	434.61	FILTRES À VENTILATION
HOME HARDWARE	31.03	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	31.03	BATTERIES
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	318.83	
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	318.83	ORDURES MAI 2022
PRODUITS CAPITAL INC.	96.01	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	96.01	PRODUITS D'ENTRETIEN
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	268.60	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	268.60	POLICE NO. 48842 MAI 2022
SERVICE PROAXION QUÉBEC INC.	143.72	
270165516 LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	143.72	DÉSINFECTION SALLES DES JOUEURS 9/12
SOCAN	185.07	
270175499 PERMIS DE DROITS D'AUTEUR	56.39	MUSIQUE PATINOIRE 2021
270175499 PERMIS DE DROITS D'AUTEUR	128.68	MUSIQUE PATINOIRE 2022
TOTAL : 2 701.43		

153-2022

TARIFICATION 2022-2023

LOCATION DE GLACE	TARIF 2020/2021 Taxes incluses	TARIF 2021/2022 Taxes incluses	TARIFS 2022-2023 Taxes incluses	NOTES
Loisirs adulte				
Hockey adulte	205\$/heure	209\$/heure (313.50\$/ 1.5h)	215\$/heure (322.50\$/ 1.5h)	
Curling saison	152\$/heure	155\$/heure (232.50\$/ 1.5h)	185\$/heure (277.50\$/ 1.5h)	lundi 19h00 à 21h00
Mercenaires (équipe sénior)		500\$/partie	500\$/partie	

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

Loisirs mineur				
Hockey mineur Lotbinière + Ringuette Lotbinière	136\$/heure	138\$/heure (207.00\$/ 1.5h)	142\$/heure (213.00\$/ 1.5h)	joutes et pratiques
Hockey mineur Lotbinière (MAHG 4 ans)		100\$/h (150.00\$/ 1.5h)	105\$/heure (157.50\$/ 1.5h)	Pratiques pour petit groupe
Hockey mineur extérieur	175\$/heure	178\$/heure (267.00\$/ 1.5h)	183\$/heure (274.50\$/ 1.5h)	joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Ste-Croix	GRATUIT	GRATUIT	Voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix	
C.P.A.	135\$/heure	137\$/heure (205.50\$/ 1.5h)	142\$/heure (213.00\$/ 1.5h)	mardi + samedi + vendredi
C.P.A Patin artistique libre (pour tous)	5\$/séance	6\$/séance	70\$/séance	mercredi 16h00 à 18h00 Petit groupe/fonctionnement différent CPA normal
Tournoi scolaire RSEQ		80\$/heure (120.00\$/ 1.5h)	85\$/heure (127.50\$/ 1.5h)	Heures de jour en semaine

Activités libres				
Patinage libre (pour tous)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	dimanche 17h00 à 18h30
Hockey libre (pour tous)				vendredi 16h30-18h00 dimanche 13h00-14h00 *horaire sujet à changement

Tarification spéciale				
Tarification Covid (bulles familiales)		Demie-glace : 35\$/heure	Demie-glace : 35\$/heure	
		Pleine glace : 50\$/heure	Pleine glace : 50\$/heure	

LOCATION DIVERSE	TARIF 2020/2021 Taxes incluses	TARIF 2021/2022 Taxes incluses	TARIF 2022/2023 Taxes incluses	NOTES
Casier aréna	160\$	160\$	165\$	
Table	6\$/table/jour	6\$/table/jour	6\$/table/jour	
Chaise	1\$/chaise/jour	1\$/chaise/jour	1\$/chaise/jour	
Location salle	150\$	175\$	175\$	minimum 3 heures

LOCATION DE L'ARÉNA

(hors saison - patinoire sèche)

Prix 1220 \$ par jour, taxes en sus.

- 1- Entente selon l'activité et contractuelle.
- 2- 40 % des coûts de location sont payables lors de la réservation.
- 3- Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage de l'activité.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

- 4- Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris intérieurs et extérieurs causés lors de l'activité.
- 5- Le résiduel des coûts de location sera payable dans les quarante-huit heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.

- N.B. a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou fermer le restaurant;
b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois provinciales et municipales;
c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situation très particulière.

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que décrite au préambule et d'autoriser le directeur des loisirs à signer lesdits contrats de location.

154-2022

CRÉATION D'UN POSTE TRANSITOIRE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE CENTRE ET LOISIRS

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de créer un nouveau poste transitoire correspondant aux besoins du centre culturel et sportif ainsi que de la municipalité afin de préparer la relève, favoriser le transfert des connaissances et pour permettre d'offrir un horaire de travail réduit aux employés ayant fait une demande de retraite progressive;

ATTENDU QUE ce nouveau poste de quarante (40) heures sera pour un salarié(e) régulier à temps complet de préposé(e) à la maintenance centre et loisirs pour le centre culturel et sportif et la municipalité;

DESCRIPTION :

Horaire de travail :

- 1) Période printanière et estivale (+/- 4 mois) : **Généralement** sur cinq (5) jours consécutifs de 8:00 à 17:00 heure, du lundi au vendredi.
- 2) Période automnale et hivernale (+/- 8 mois) : **Généralement** deux (2) jours consécutifs (mercredi et jeudi) de 8:00 à 17:00 heures et un (1) jour (vendredi) de 13:00 à 01:00 heures et un jour (dimanche) de 12:00 à 00:00 heures (variable selon les activités de glace).

DESCRIPTION DE TÂCHES

Titre :	Préposé à la maintenance centre et loisirs
Service :	Loisirs
Supérieur immédiat :	Le directeur des loisirs

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le préposé centre et loisirs voit à assurer toutes les opérations demandées pendant l'absence du titulaire principal du poste.

LOISIRS ÉTÉ

TÂCHES :

1. En collaboration avec l'équipe en place, assure la préparation et l'entretien général des terrains sportifs municipaux (soccer, baseball, volleyball, etc.) et autres infrastructures du parc Jean-Guy-Fournier (parc de planches à roulettes, jeux d'eau, parc de modules de jeux, etc.).
2. Assure la maintenance des équipements/installations du Centre culturel et sportif et autres bâtiments municipaux en période estivale.
3. Effectue l'entretien régulier (réparation, maintenance, etc.) des équipements à la disposition du Service des loisirs.
4. Effectue des tâches d'entretien ménager dans les bâtiments municipaux (Pavillon de services, aréna, camp de jour, etc.).
5. Effectue des tâches diversifiées reliées aux activités/événements du Service des loisirs.
6. Sur demande, effectuer certaines tâches en aide aux employés de voirie.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

7. Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande de son supérieur immédiat.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TÂCHES :

8. Procède aux ouvertures et aux fermetures du Centre culturel et sportif.
9. Reçoit et assure le service à la clientèle en tout temps.
10. S'occupe de l'opération du magasin et de l'aiguillage de patins (Proshop).
11. Effectue l'entretien ménager général intérieur et veille à garder tous les lieux propres (ex : vider les poubelles, entretien des salles de bain, etc.).
12. Effectue l'entretien général extérieur, dont les aires de stationnement, les escaliers de secours et effectue le déneigement manuel.
13. Veille au bon fonctionnement des installations de chauffage, d'éclairage, de ventilation, de réfrigération et répare les anomalies ne nécessitant pas l'intervention de personnel qualifié (ex : électricité, plomberie, etc.).
14. Effectue l'opération et l'entretien régulier de la surfaceuse ainsi que les autres équipements pour l'entretien de la glace.
15. Effectue les rapports de suivis d'entretien, des défauts et des bris. Fait les suivis/réparations nécessaires et les recommandations appropriées.
16. Accomplis toutes autres tâches reliées à sa fonction sur demande du son supérieur immédiat.

EXIGENCES :

- Autonomie, bonne condition physique, bonne dextérité manuelle, honnêteté, discrétion.
- Détenir un diplôme d'étude secondaire (secondaire V).
- Permis de conduire de classe 5.
- Bonne connaissance des systèmes de mesures métriques et impériaux.

ATOUS :

- Posséder la formation en secourisme en milieu de travail.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Les candidats(es) peuvent être soumis(es) à des tests de qualifications.

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de créer ledit poste à compter des présentes et de procéder à l'affichage requis.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

155-2022

DÉMISSION DE M. GUY GAGNON, POMPIER VOLONTAIRE

M. Alex Papineau annonce la démission de M. Guy Gagnon, pompier volontaire.

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Guy Gagnon à titre de pompier volontaire de Sainte-Croix, à compter du 8 avril 2022, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour son dévouement et le travail accompli tout au cours de ces années.

156-2022

HABITS DE PROTECTION – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

- Aréo-Feu ltée 7 464,18 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Aréo-Feu ltée pour le prix de 7 464,18 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

157-2022

DÉMISSION DE M. MARIN LAFLEUR, DIRECTEUR

Monsieur Alex Papineau annonce la démission de monsieur Marin Lafleur, à titre de directeur des premiers répondants, à compter du 11 mai 2022.

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

158-2022

NOMINATION DE M. MARCEL DAIGLE, DIRECTEUR

ATTENDU la démission du directeur du service de premiers répondants;

ATTENDU l'intérêt de M. Marcel Daigle à l'effet d'occuper ce poste;

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de nommer M. Marcel Daigle pour agir à titre de directeur du service de premiers répondants, et de fusionner les deux services municipaux, soit le service des incendies de Sainte-Croix et le service de premiers répondants de Sainte-Croix.

VOIRIE

PROLONGEMENT DE LA RUE BARBIN

159-2022

MANDAT – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

ATTENDU l'offre de service de la firme WSP Canada inc. datée du 28 avril 2022 concernant une étude préliminaire pour évaluer les implications techniques et économiques du projet de prolongement de la rue Barbin, pour un montant forfaitaire de 7 600 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement de mandater la firme WSP Canada inc. à procéder à l'étude préliminaire selon l'offre présentée.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

160-2022

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - MODIFICATION

ATTENDU la résolution numéro 298-2021;

ATTENDU l'enjeu important lié à l'augmentation du prix du carburant depuis les dernières semaines;

ATTENDU la demande datée du 17 mai 2022 des Entreprises D. Aubin et Fils inc. concernant une compensation au contrat octroyé en novembre 2021 pour l'entretien des espaces verts pour la saison 2022;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement d'accorder une compensation de 5 % au contrat de gré à gré octroyé à Les Entreprises D. Aubin et Fils inc. pour la saison 2022, soit une augmentation de 695,16 \$, incluant toutes taxes.

HYGIÈNE DU MILIEU

ÉMISSAIRES RUES BARBIN ET AUGER

161-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 2 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 064-2021 et 065-2021;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 22 592,59 \$ pour les plans et devis des émissaires des rues Barbin et Auger, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 20119-2 datée du 12 avril 2022.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

USINE D'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

162-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (TURCOTTE 1989 INC.)

ATTENDU la résolution 051-2022;

IL est proposé par Marc-Olivier Habel, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de payer à Turcotte 1989 inc. la somme de 18 913,39 \$ pour la fourniture et l'installation d'une pompe de puits à l'usine d'eau potable à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 22511 datée du 12 avril 2022.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2022

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 17 mai 2022.

DÉROGATION MINEURE

163-2022

DOSSIER M. PATRICE POULIN ET MME CAROLE NADEAU, LOTS 3 591 647, 3 591 645 ET 3 591 646

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de M. Patrice Poulin et Mme Carole Nadeau pour une dérogation mineure, lots 3 591 647, 3 591 645 et 3 591 646, visant à permettre une opération cadastrale qui engendrera les non-conformités suivantes pour le lot projeté 6 453 776 :

- Une superficie de 2 128.1 m² alors que l'article 4.1.3 du *Règlement de lotissement numéro 390-2007* prescrit que pour un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout, la superficie minimale est de 3 000 m²;
- Une orientation de 38 degrés 29' 2" par rapport aux lignes latérales et de la ligne d'emprise de la rue du lot tandis que l'article 4.2 du *Règlement de lotissement numéro 390-2007* précise que les lignes latérales des terrains doivent former un angle variant de 80 à 90 degrés avec la ligne d'emprise de rue. Toutefois, dans des cas exceptionnels, elles peuvent être à un angle moindre, lequel ne doit jamais être inférieur à 75 degrés;
- Une marge de recul avant de 9.39 mètres alors que l'article 6.1.1 du *Règlement de zonage numéro 389-2007* stipule que dans la zone 38-AD la marge de recul avant à respecter est de 12 mètres.

ET les non-conformités suivantes pour le lot projeté 6 453 777 :

- Une superficie de 1 586.9 m² alors que l'article 4.1.3 du *Règlement de lotissement numéro 390-2007* prescrit que pour un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout, la superficie minimale est de 3 000 m²;
- Une largeur de lot de 40.60 mètres alors que l'article 4.1.3 du *Règlement de lotissement numéro 390-2007* prescrit que pour un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout, la largeur minimale d'un lot doit être de 45 mètres.

ATTENDU QUE les trois (3) lots concernés par l'opération cadastrale sont présentement dérogatoires à l'égard de la réglementation d'urbanisme en vigueur et l'opération cadastrale permettrait d'améliorer la situation dérogatoire des lots en question;

ATTENDU QUE la demande est faite de bonne foi;

ATTENDU QUE la demande ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines;

ATTENDU QUE l'application de la réglementation a pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU QUE les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

Le conseil donne audience à tout intéressé présent désirant se faire entendre ainsi qu'à la consultation écrite par un avis public affiché le dix-neuvième jour de mai 2022.

Après délibérations, il est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure sur les lots 3 591 647, 3 591 645 et 3 591 646.

164-2022

DOSSIER FERME CHANDRIE ENR., M. ADRIEN FAUCHER, LOT 3 590 837

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de Ferme Chandrie enr. (M. Adrien Faucher) pour une dérogation mineure, lot 3 590 837, visant à permettre une opération cadastrale qui engendrera les non-conformités suivantes pour le lot projeté 6 511 446;

- Une profondeur de lot de 45,89 mètres alors que l'article 4.1.3 du *règlement de lotissement numéro 390-2007* prescrit que pour un lot situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau ou à moins de 300 mètres d'un lac et non desservi, ni par l'aqueduc, ni par l'égout, la profondeur minimale est de 75 mètres;
- Une superficie de 3 421,6 mètres carrés alors que l'article 4.1.3 du *règlement de lotissement numéro 390-2007* prescrit que pour un lot situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau ou à moins de 300 mètres d'un lac et non desservi, ni par l'aqueduc, ni par l'égout, la superficie minimale est de 4 000 mètres carrés.

ATTENDU QUE le lot projeté est déjà construit;

ATTENDU QUE la demande est faite de bonne foi;

ATTENDU QUE la demande ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines;

ATTENDU QUE l'application de la réglementation a pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU QUE les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé présent désirant se faire entendre ainsi qu'à la consultation écrite par un avis public affiché le dix-neuvième jour de mai 2022.

Après délibérations, il est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 3 590 837.

RÈGLEMENT N° 670-2022 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT N° 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 2.2.2.1 INTITULÉ « CLASSE COMMERCE ET SERVICE ASSOCIÉS À L'USAGE HABITATION (CA)

165-2022

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié d'ajouter le service de toilettage pour animaux domestiques dans la liste des établissements de commerces et services de la *Classe commerce et service associés à l'usage habitation (Ca)*;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois d'avril 2022, le projet de règlement numéro 670-2022 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le deuxième jour du mois de mai 2022 sur le projet de règlement numéro 670-2022 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le deuxième jour du mois du mois de mai 2022, le second projet de règlement numéro 670-2022 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le deuxième jour du mois de mai 2022 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : MÉLANIE PICARD

APPUYÉ PAR : MYLÈNE NEAULT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce règlement de ce conseil portant le numéro 670-2022 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le règlement numéro 670-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 670-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

LOISIRS ET CULTURE

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

166-2022

FEUX D'ARTIFICE – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

➤ Pyromax Pyrotechnie inc. 5 748,75 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Pyromax Pyrotechnie inc. pour le prix de 5 748,75 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

167-2022

DEMANDE AUTORISATION SPÉCIALE

ATTENDU la tenue de l'activité de la Fête nationale du Québec organisée par le service des loisirs de Sainte-Croix, le vendredi 24 juin 2022;

ATTENDU le règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) numéro 668-2022, article 4.8.3, réglementant les exceptions des nuisances par le bruit;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, en vertu de cet article, autoriser la tenue de cette activité par ladite autorisation spéciale;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser :

- La tenue de l'activité de la Fête nationale du Québec avec une exception du bruit après 23.00 heures;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de cette activité.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2022

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS
RECUES SUR FACEBOOK**

- Facebook : Commentaire concernant le surplus des états financiers 2021.

168-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Mylène Neault, et résolu unaniment de lever la présente séance à 19 : 44 heures.

Stéphane Dion
Maire

France Dubuc, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.